

Montigné (car tu es aux procès usité)

Sonnet LV.

Si quelqu'un de ces dieux, qui ont plus de puissance,
Nous promit de tous biens paisible jouissance,
Nous obligeant par Styx toute sa déité,

Il s'est mal envers nous de promesse acquitté,
Et devant Jupiter en devons faire instance :
Mais si l'on ne peut faire aux Parques résistance,
Qui jugent par arrêt de la fatalité,

Nous n'en appellerons, attendu que ne sommes
Plus privilégiés que sont les autres hommes
Condamnés, comme nous, en pareille action :

Mais si l'ennui voulait sur notre fantaisie,
Par vertu du malheur, faire quelque saisie,
Nous nous opposerons à l'exécution.

Joachim Du Bellay (1522–1560)